

Section 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/...../F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES

Date de publication 28/11/2025

Date d'ouverture 18/12/2025

Objet

1. Le **Fonds National d'Investissement Communal « FONIC »** invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'ordinateurs.

Financement du marché

2. Le **FONIC** a obtenu de l'Etat du Burundi un budget de fonctionnement. Une partie de ces sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché.

Spécification du marché

3. La passation du marché sera conduite par le mode d'appel d'offres ouvert et les fournitures seront livrées au siège du FONIC sis à KIGOBE Av MUHABO, N°2
4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en **un (1) seul lot**.
5. L'ensemble des fournitures commandées sont à livrer dans un délai maximum de **quinze (15) jours** après accusé de réception **de la lettre de Marché**.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du secrétariat du FONIC sise dans la Commune NTAHANGWA, Zone GIHOSHA, Q. KIGOBE NORD, Av. MUHABO N°2 moyennant le paiement de cinquante mille (50 000fbu) francs burundais dont 25 000 BIF sur le compte Général du trésor N°CC10001 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et 25 000 BIF au compte N°CC10428 ouvert à la BRB au nom du FONIC.
9. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

10. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Monsieur le Directeur Général du FONIC à l'adresse ci-haut indiquée, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

Présentation de l'offre

11. Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une seule offre pour un ou les deux lots.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire de **cinq cent mille francs burundais (500 000 BIF)**

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 18 / 12 / 2025 à **09h30min**. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes le 18 / 12 / 2025 à **10h00min** précises en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

Critères de qualification

16. Les exigences en matière de qualifications sont :
Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

Au niveau administratif et technique, il faut présenter :

- a) Le bordereau d'achat du DAO ;
- b) La garantie de soumission ;
- c) Copie du Certificat d'Identification Fiscale NIF ;
- d) Une attestation de non redevabilité en original délivrée par l'OBR ;
- e) Une attestation de non faillite en original délivrée par le tribunal de commerce ;
- f) Une attestation en original de l'INSS, valide à l'ouverture des offres ;
- g) Une copie du registre de commerce ;
- h) Une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
- i) Les statuts de la société (personne morale) ;
- j) Les spécifications techniques des fournitures ;

Au niveau financier, il faut présenter :

- k) Le bordereau des prix unitaires ;
- l) Cadre du devis quantitatif et estimatif
- m) La soumission financière.

Fait à Bujumbura, le 24/11/2025

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONIC

Col Pol Gervais NIYIBIZI

